

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [8] (1905)
Heft: 23

Artikel: Un champ de narcisses
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255274>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un champ de narcisses

Quand on entend parler de « champ de narcisses » on est tenté de voir là une hyperbole poétique désignant un endroit où ces fleurs se trouvent en abondance. Notre photographie est là cependant pour montrer qu'il y a au-dessus de Montreux de véritables champs de narcisses capables d'embaumer toute la contrée. Ce cliché a été pris dans les environs des Avants. De loin, la prairie est toute blanche et semble recouverte d'une neige fraîchement tombée.

La fleur blanche si délicieusement odorante mérite bien la vogue qu'elle possède. Montreux en a fait son emblème et consacre presque chaque printemps un jour en son honneur. Il revient ainsi à la tradition antique. Peu de fleurs, en effet, ont été, plus que le narcissus, chantées par les poètes. L'ima-



Un champ de narcisses aux Avants.

gination grecque avait fait voir en elle une âme humaine éprise de la beauté de son corps, soit l'emblème de l'amour-propre aveugle jusqu'à l'égoïsme et la sottise. Pour les Orientaux, au contraire, le narcissus exprime la modestie et l'obéissance. Dans nos contrées, cette fleur n'a plus guère d'autre signification que d'être le précurseur des beaux jours et de parfumer toute une contrée. C'est déjà un joli sort.

Cherchant à marier leur fille, M. et M^{me} Crétinot donnent une grande soirée dansante. Et tandis qu'ils dressent la liste des invitations, un petit différend s'élève entre eux :

— Comment, tu n'invites que des hommes ! Et des danseuses ?... Il n'y aura donc que notre fille ?... s'exclame Madame.

Et Monsieur, sentencieusement :

— Est-ce que tu te figures que je donne un bal pour marier celles des autres ?

FAÇADES FLEURIES (Fin).

Nous avons été heureux de pouvoir faire admettre le principe du passage du jury à deux époques différentes : à la fin de mai et en juillet-août. En effet, il convient de considérer que les balcons et les fenêtres fleuris sur lesquels il est fait une véritable culture, ne peuvent pas être fleuris en mai-juin comme le sont ceux décorés dès ce moment avec des plantes préparées pour cet usage et aux fleurs déjà épanouies. Lorsque l'on cultive les plantes, soit qu'on les ait semées en mars-avril, soit au contraire qu'on les ait achetées en mai en jeunes sujet, elles ne font que commencer à croître et n'atteindront leur plein développement que de juillet à la fin de septembre. Il y a bien aussi les arbustes grimpants et en touffes, mais ils ne sauraient raisonnablement et élégamment garnir un balcon ou une fenêtre sans l'appoint des multiples plantes fleurrissantes annuelles ou trop délicates pour passer l'hiver dehors.

Ainsi, les balcons décorés temporairement, et principalement pendant la saison parisienne, sont jugés en mai-juin, au moment de leur véritable beauté ; ceux ornés en permanence sont visités plus tard, lors du développement complet et de l'épanouissement des plantes.

La commission du Nouveau-Paris a compris l'utilité d'une extension encore plus large et estimé qu'il faut admettre, pour les concours, l'arrangement des terrasses verdoyantes et fleuries en bordure de la rue, parce qu'elles présentent un grand attrait, et également l'ornementation des cours. Qu'on ne compare pas ces deux groupes avec un véritable jardin, si petit

soit-il, étant donné que dans celui-ci les végétaux sont plantés en pleine terre, tandis que l'arrangement de cours pavées et de terrasses au rez-de-chaussée sur la rue implique la nécessité de ne les avoir qu'en bacs et en caisses.

Il convient donc que plusieurs sections soient établies, qui permettent de juger séparément, et de comparer seulement entre elles, les décorations temporaires, celles rendues permanentes par le renouvellement des plantes et, enfin, les véritables installations ayant un caractère permanent. A cet effet, il serait heureux que les architectes qui sauront doter les nouvelles constructions d'aménagements propres à l'exécution des arrangements de plantes soient récompensés ; une telle décision les engagerait résolument dans cette voie et ce serait faciliter singulièrement la tâche des jardiniers improvisés.

Comment doit-on comprendre et exécuter la parure florale des fenêtres, des balcons et des terrasses ? Sujet aussi vaste que complexe et variable.

Veut-on une décoration durable, ou au contraire momentanée et d'un grand effet ; ou lui préfère-t-on un autre plus sobre, mais aussi plus durable ? Elle devra, en effet, être traitée différemment. Il convient donc de distinguer l'ornementation temporaire des façades, de la décoration permanente. La première est constituée à l'aide de grandes plantes vertes, comme les palmiers, et de plantes fleuries ; ces dernières sont renouvelées au fur et à mesure de leur défloraison, ce qui permet aux décorateurs et aux fleuristes de varier les effets et d'obtenir ceux-ci plus puissants, puisqu'ils n'utilisent les végétaux que dans la plénitude de leur beauté et de leur épanouissement.

On conçoit que ce genre de décoration est le plus